

Il n'existe nulle part au monde d'enseignement ni de services médicaux supérieurs à ceux que nous possédons au Canada. C'est généralement admis. J'en vois la preuve dans le fait que nos hôpitaux, qu'ils soient d'importantes institutions ou de plus modestes établissements dans les centres industriels moins importants, ont en grand nombre mérité l'approbation de l'American Hospital Association. Cela équivaut au plus haut témoignage qui se puisse rendre sur ce continent.

Je veux revenir sur mes observations touchant les remarques de l'honorable député de Parkdale (M. Bruce) au sujet de l'hermiotomie. Dans leur tâche de réhabilitation vers les carrières industrielles et agricoles, chaque jour, d'un bout à l'autre du pays, des milliers de jeunes chirurgiens canadiens pratiquent l'hermiotomie. Cela démontre que l'opération est possible par les membres du service militaire de santé, car les médecins de ce service dans l'armée sont, à peu d'exceptions près, les mêmes gens qui pratiquaient dans la vie civile avant la guerre. Ayant affirmé que le niveau de notre compétence, tant dans nos institutions que chez nos médecins et nos chirurgiens, est des plus hauts dans le monde entier, il me semble que les services rendus, lorsqu'ils le sont au sein de nos armées, que ce soit dans l'armée de terre, de mer ou de l'air, sont méconnus. On abaisse ce niveau et on sous-estime les mêmes gens qui pratiquaient auparavant dans la vie civile, leur accordant moins de considération qu'avant leur entrée dans l'armée.

Nous possédons trois services de santé: un pour chacune de nos armes. J'estime que ces trois services ne sont pas nécessaires. Il y a chevauchement des services et double dépense pour l'hospitalisation. Je n'insisterai pas cependant sur ce point. Tel est le plan auquel on s'est arrêté et ce n'est pas le moment de le modifier. J'avais, à cet égard, formulé certaines propositions dès le début des hostilités, mais elles n'ont pas été agréées. Maintenant ces trois services sont constitués et tout changement de programme entraînerait une grave interruption dans nos services de santé. Le régime coûte cher non seulement en dollars, mais en hommes. Déjà nous avons enlevé à la pratique dans la vie civile 2,000 de nos meilleurs médecins canadiens, qui se sont enrôlés volontairement dans l'armée. Ces jours derniers, la demande est venue des officiers de santé pour 600 autres médecins et si nos effectifs doivent être accrus, il nous viendra sûrement une nouvelle demande, cette fois de la marine et de l'aviation. On estime à 800 le nombre additionnel de médecins requis. Dans ce cas, l'effectif de nos corps médicaux se chiffrera par 2,800 hommes.

[M. McCann.]

On compte 11,000 médecins au Canada, pour une population d'environ 11 millions d'âmes. Et on leur demande de s'enrôler. Ceux-ci hésitent, se demandant où leurs services peuvent être le plus utiles, dans l'armée ou dans la pratique civile. Certains médecins canadiens,—non pas dans les villes, je l'admets—desservent de 4,000 à 5,000 âmes. Puis, nos industries emploient actuellement quelque 700,000 ouvriers. Or, si nous voulons qu'elles produisent ce que nous en attendons, si leur production a l'importance qu'on lui prête, nos ouvriers industriels et nos cultivateurs ont les mêmes droits aux services des médecins que les forces armées. La question se pose donc de savoir si les médecins doivent s'enrôler ou rester près de leurs clients dans la vie civile.

Je désire parler maintenant du fléchissement de la norme de pratique qui ne semble pas aussi élevée que dans la vie civile. La chose ne va pas sans raisons et la seule que je puisse voir c'est une mauvaise répartition des hommes dans les services. Il serait possible d'améliorer la répartition des tâches qui incombent aux médecins. Nous croyons que lorsqu'ils sont malades, tous les membres de nos forces armées devraient recevoir les meilleurs traitements et être sous les soins des spécialistes les plus compétents et devraient être traités tout aussi bien que s'ils étaient des civils. Je me demande parfois si nos soldats reçoivent de tels traitements, si on leur accorde toute la protection que peuvent assurer les soins médicaux, ou si certains règlements ou certains concepts des officiers de l'état-major permanent sont aussi à la page qu'ils devraient l'être.

Je voudrais dire quelques mots au sujet de deux ou trois mesures particulières qui m'inspirent des doutes, et je me demande si on les met en pratique. Je puis dire au ministre qu'au sujet de quelques-unes de ces questions, on devrait prendre certaines mesures préventives. Je veux parler de l'épreuve Wasserman en particulier. Si je suis bien renseigné, ceux qui sont en service peuvent décider eux-mêmes s'ils doivent subir cette épreuve. Je suis d'avis que l'épreuve Wasserman devrait être donnée à tous les membres de nos forces armées. On devrait la donner aussi au soldat réformé. Je veux appeler votre attention sur les renseignements très intéressants que voici. Le nombre des cas de syphilis connus en Ontario, l'an dernier, accuse une augmentation de 66 p. 100 sur le nombre de l'année 1940. Nous qui sommes médecins, nous comprenons...

L'hon. M. RALSTON: En Ontario.

M. McCANN: Oui.